

L'OR DANS L'ANTIQUITÉ

DE LA MINE À L'OBJET

Sous la direction de Béatrice Cauuet

AQUITANIA
Supplément 9

CET OUVRAGE A ÉTÉ PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS FINANCIER
du Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
de la Région Limousin,
de la Région Midi-Pyrénées,
de la COGEMA,
de la Communauté Européenne PDZR,
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608)

COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Détail de la maquette de la mine d'or des Fouilloux
(Jumilhac, Dordogne, France), exploitée à la Tène finale.*

Conception B. Cauuet, réalisation P. Maillard de MAD Entreprise (cliché : Studio 77).

PHOTO DU BAS : *Extrémité d'un collier d'or datant du Bronze final, Gleninsheen, Co. Clare, Irlande
(cliché National Museum of Ireland).*

DOS DE COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Bouloun-Djounga (Niger) : mine d'or ouverte dans la latérite (cliché G. Jobkes).*

PHOTO DU BAS : *Femme Fulbe (Mali) parée de boucles d'oreilles massives à lobes effilés (cliché B. Armbruster).*

La publication de cet ouvrage
a été préparée par Béatrice Cauuet,

assistée de

Claude Domergue,
Martine Fabioux,
Jean-Michel Lassure,
Maurice Montabrut et
Jean-Marie Pailler

qui ont assuré les relectures, des traductions pour certains
et parfois quelques remaniements des textes,

ainsi que de

Patrice Arcelin
pour les cartes informatisées.

MAQUETTE

Teddy Bélier (Toulouse)

IMPRESSION

Achever d'imprimer en octobre 1999

Imprimerie Lienhart à Aubenas d'Arèche

Dépôt légal octobre 1999 - N° d'imprimeur : 1716

Printed in France

ISBN : 2-910763-03-X

A Richard Boudet,

Sommaire

page 9 Robert SAVY, *Président du Conseil Régional du Limousin*,
Préface

page 10 Martine FABILOUX,
Avant - propos

page 11 Béatrice CAUJET,
Introduction

Aux origines de l'or : géologie - aires - techniques

page 17 Marie-Christine BOIRON et Michel CATHELINÉAU,
Les gisements aurifères, théories anciennes et nouvelles, or visible et invisible : exemples des gisements d'Europe de l'Ouest

page 31 Béatrice CAUJET,
avec des annexes de Béatrice SZEPERTYSKI et Marie-Françoise DIOT,
L'exploitation de l'or en Gaule à l'Age du Fer

page 87 Filippo GAMBARI,
Premières données sur les *aurifodinae* (mines d'or) protohistoriques du Piémont (Italie)

page 93 Claude DOMERGUE et Gérard HERAIL,
Conditions de gisement et exploitation antique à Las Médulas (León, Espagne)

page 117 Volker WOLLMANN,
Contribution à la connaissance de la topographie archéologique d'*Alburnus Maior* (Roşia Montană) et à l'histoire des techniques d'exploitation romaine en Dacie

page 131 Georges CASTEL et Georges POUIT,
Les exploitations pharaoniques, romaines et arabes de cuivre, fer et or. L'exemple du ouadi Dara (désert oriental d'Egypte)

Ethno-archéologie comparative

page 147 Georg JOBKES,
La production artisanale de l'or au Niger dans son contexte socio-économique

page 163 Barbara ARMBRUSTER,
Production traditionnelle de l'or au Mali

Traitement des minerais, techniques métallurgiques

page 185 Béatrice CAUJET et Francis TOLLON,
Problèmes posés par le traitement des minerais et la récupération de l'or dans les mines gauloises du Limousin

page 199 Jiri WALDHAUSER,
Des objets celtés en or très pur à l'affinage de l'or en Bohême en relation avec la technique minière dite "soft-mining"

page 205 Bernard GRATUZE et Jean-Noël BARRANDON,
Apports des analyses dans l'étude de creusets liés à la métallurgie de l'or : étude d'un creuset et de quatre fragments de creusets provenant du site de Cros Gallet (Le Chalard, Haute-Vienne)

page 213 Jean-Noël BARRANDON,
Du minerai aux monnaies gauloises en or de l'ouest : purification et altération

page 217 Rupert GEBHARD, Gerhard LEHRBERGER, Giulio MORTEANI, Ch. RAUB,
Ute STEFFGEN, Ute WAGNER,
Production techniques of Celtic Gold Coins in Central Europe

Fabrication et diffusion de la joaillerie

page 237 Barbara ARMBRUSTER,
Techniques d'orfèvrerie préhistorique des tôles d'or en Europe atlantique des origines à l'introduction du fer

page 251 Peter NORTHOVER,
Bronze Age gold in Britain

page 267 Mary CAHILL,
Later Bronze Age Goldwork from Ireland - Form and Function

page 277 Gilbert KAENEL,
L'or à l'Age du Fer sur le Plateau suisse : parure-insigne

page 291 Giovanna BERGONZI et Paola PIANA AGOSTINETTI,
L'or dans la Protohistoire italienne

page 307 Alicia PEREA,
L'archéologie de l'or en Espagne : tendances et perspectives

page 315 Hélène GUIRAUD,
Bijoux d'or de l'époque romaine en France

Or, économie et symbolique dans les sociétés celtiques

page 331 Christian GOUDINEAU,
Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens

page 337 José GOMEZ DE SOTO,
Habitats et nécropoles des âges des métaux en Centre-Ouest et en Aquitaine : la question de l'or absent

Jean-Michel BEAUSOLEIL,
Mobilier funéraire et identification du pouvoir territorial à l'Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central

page 357 Serge LEWUILLON,
En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule

Production et circulation des monnayages d'or

page 401 Kamen DIMITROV,
Monnaies et objets d'or sur le territoire d'un Etat en Thrace du Nord-Est pendant la période haute-hellénistique

page 409 Gérard AUBIN,
Le monnayage de l'or en Armorique : territoires, peuples, problèmes d'attribution

page 417 Richard BOUDET, Katherine GRUEL, Vincent GUICHARD, Fernand MALACHER,
L'or monnayé en Gaule à l'Age du Fer. Essai de cartographie quantitative

Or, économie et symbolique dans le monde antique

page 429 Raymond DESCAT,
Approche d'une histoire économique de l'or dans le monde grec aux époques archaïque et classique

page 441 Michel CHRISTOL,
L'or de Rome en Gaule. Réflexions sur les origines du phénomène

page 449 Jean-Marie PAILLER,
De l'or pour le Capitole (Tacite, Histoires, IV, 53-54)

page 457 Claire FEUVRIER-PREVOTAT,
L'or à la fin de la République Romaine. Représentations, valeur symbolique, valeur

page 470 Claude DOMERGUE,
Conclusion

page 474 Glossaire

page 482 Index

Michel CHRISTOL

Université de Paris I,
France

L'or de Rome en Gaule. Réflexions sur les origines du phénomène

Résumé

L'établissement de la domination de Rome entraîna une monétisation de la vie économique et sociale, car la Gaule fut intégrée à un large espace, et soumise aux règles d'une fiscalité (prélèvements/redistributions), dans laquelle la monnaie tenait une bonne place. Elle bénéficia aussi de la déthésaurisation de l'or au centre du pouvoir. Cette intégration fut soutenue dès l'époque augustéenne par le développement de la question de Germanie et par la présence d'importants effectifs militaires sur les bords du Rhin. Sur la longue durée, le service de l'Etat fut aussi générateur de gratifications, dont profitèrent les aristocrates gaulois qui, dès César, s'engagèrent nombreux dans l'entourage des *imperatores*. Mais si le bilan est excédentaire, il faut s'interroger sur la diversité des processus de réception et de rediffusion de l'or monnayé, ainsi que sur les limites de la circulation de ces espèces.

Abstract

The establishment of Roman rule involved a monetization of the economic and social life, for Gaul was integrated into a large space, and submitted to the rules of a fiscal system (deductions/redistributions), in which money held a considerable position. It also profited by the gold dehoarding at the heart of the power. Ever since the Augustan period, the integration was supported by the development of the German question and by the presence of troops in large numbers on the banks of the Rhine. On the long-term, the service of the State was also a producer of gratifications, which benefited the Gaulish aristocrats who ever since Caesar's time joined in their numbers the *emperators'* retinues. But if the evaluation is in excess, the question necessarily arises of the diversity of the reception and redistribution processes of the coined gold, also of the limits of the circulation of those coins.

S'interroger sur les premiers témoignages de la présence de l'or de Rome en Gaule impose d'abord de regarder en arrière et d'examiner, même succinctement, quelles fonctions l'or monnayé pouvait revêtir dans la Gaule indépendante¹. L'or monnayé y circule, il y est même produit, mais il constitue essentiellement un bien de prestige et de puissance au sein de la société. Les valeurs qui fondent son utilisation et sa circulation sont celles d'une société dont la vie économique n'est pas principalement fondée sur l'usage de la monnaie et sur l'existence d'un système élaboré. L'appréciation de l'aspect monnayé du métal précieux n'est pas la même que celle qui avait cours en d'autres sociétés, plus imprégnées par l'échange et le commerce, ou plus intégrées dans une vie politique faisant appel à la fiscalité.

Il est vrai que les données de l'histoire de l'or gaulois changèrent durant le dernier siècle de l'époque de l'indépendance, quand l'hégémonie arverne s'effrita et quand l'ouverture plus marquée de la Gaule intérieure aux entreprises et aux influences du monde méditerranéen introduisit des formes de vie économique et des modes d'organisation collective qui faisaient plus de place aux processus monétaires et à l'usage d'autres métaux monnayés. L'avance de Rome suscita l'apparition de la zone du denier autour du pays éduen, et l'histoire économique de cette région changea substantiellement par rapport au passé². S'il y eut recul de la frappe de l'or, peut-on dire qu'il y eut en corrélation effacement de l'appréciation que l'on portait sur ce métal et sur les formes données à sa présentation ? L'usage de la monnaie d'argent s'étendit. Ce type de numéraire reçut non seulement un statut économique spécifique là où les échanges s'étaient le plus développés mais aussi un faciès nouveau, dont l'originalité est très représentée par le monnayage éduen³. Mais peut-on supposer que l'or monnayé, en sus du maintien de son usage comme bien de prestige, n'ait pas acquis parfois un usage qui le rapprochait de la marchandise, et qu'il n'ait pas permis à l'occasion de formaliser des relations politiques et sociales en s'accrochant à la monnaie d'argent ? On aimerait savoir si les impôts levés en espèces chez les Eduens à l'époque de César⁴ étaient toujours en espèces de valeur moyenne ou modeste. D'autre part, entre des mondes différents, quand les relations étaient fondées sur l'activité commerciale, l'or monnayé pouvait mesurer la valeur des marchandises plus aisément que tout autre métal, quand il n'y avait pas de contre-partie

matérielle à un achat suivant le modèle cité par Diodore⁵.

Toutefois subsiste une question essentielle, celle de la possession de l'or monnayé, ou plus généralement celle des biens de prestige. Quels milieux sociaux pouvaient accumuler, détenir, et donc redistribuer ? Jusqu'à quels niveaux la redistribution innervait-elle la structure sociale ? Comment ceux qui recevaient ces biens de prestige en concevaient-ils ou en assumaient-ils la réception ? Mais on n'échappe pas aussi à propos de la société gauloise de la fin de l'indépendance à d'autres questions. Telle : les voies de l'accumulation de la richesse ne commençaient-elles pas à être multiples en raison des relations commerciales avec les pays méditerranéens ? On retrouve ici Dumnorix et sa puissance sociale bâtie sur un mode particulier d'accumulation de la richesse. Cette forme d'enrichissement compliquait certainement les rapports sociaux.

L'établissement de la domination de Rome a brutalement modifié pour l'ensemble du monde gaulois de nombreuses conditions de la vie économique et sociale. Déjà le temps de la Guerre des Gaules fut celui de l'affaiblissement des systèmes monétaires qui existaient dans le pays : les monnayages d'or qui subsistaient furent entraînés dans ce mouvement. Mais ce fut aussi un moment où s'accrut la monétarisation de la vie économique et sociale. Il faut cependant ajouter : comment ? Jusqu'à quel niveau ? Dans quelles régions plus particulièrement ?

On doit tenir compte en premier que l'entrée de la Gaule sous la domination de Rome fit désormais de ce pays un sous-ensemble d'un espace impérial, dont les contours peuvent être dessinés par le ressort de perception de la *quadragesima Galliarum*, tel qu'il apparut durant le Haut-Empire. La Gaule fut soumise alors à des prélèvements et des redistributions plus élargis que par le passé. Suétone écrit que César imposa un *stipendium*, c'est-à-dire une impo-

1. On se référera aux réflexions engagées par C. Feuvrier-Prévotat ; Feuvrier-Prévotat, 1978, p.243-259.

2. On se référera pour des données récentes aux pages substantielles de C. Goudineau et C. Peyre (Goudineau, Peyre, 1993, p.107-142 et 174-181). Mais on n'oubliera pas les éléments épars dans J.-B. Colbert de Beaulieu (Colbert de Beaulieu, 1973).

3. On lira les observations de C. Goudineau et C. Peyre (Goudineau, Peyre, 1993, p.52-54 et 177).

4. César, *B.G.*, I, 18.

5. Diodore, V, 26.

sition en numéraire, de quarante millions de sesterces ⁶, mais on a douté que cette forme de prélèvement ait été maintenue ⁷. Était-elle toutefois excessive et insupportable ? Un certain nombre d'évaluations montreraient plutôt la relative modestie de cette charge : on renverra d'abord au bilan qu'esquisse C. Goudineau ⁸, puis à d'autres éléments quantitatifs énumérés plus loin ⁹.

Quoi qu'il en soit, les conséquences de l'insertion de ce pays dans l'Empire furent multiples. La circulation des hommes et des biens fut aussi progressivement favorisée par l'amélioration de la sécurité des routes. Il en résulta en quelques décennies une évolution des échanges et une stimulation à la création de richesses. A condition, bien sûr, que les marchés de consommateurs soient importants et soient dotés en contrepartie de valeurs d'échange. Telle est la situation nouvelle qui caractérise la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère et l'époque augustéenne. Une recherche à conduire serait de vérifier si l'on peut, pour la période qui s'étend de la Guerre des Gaules à l'établissement massif des armées de Rome sur les bords du Rhin, retrouver pour l'ensemble de la région des éléments du modèle que récemment M. Crawford a proposé d'appliquer aux relations entre l'Italie et les provinces de la Méditerranée orientale à la fin de l'époque républicaine : des prélèvements continus et assez substantiels, mais aussi un retour de richesses par des achats de biens, d'esclaves, d'œuvres d'art, et par l'acquisition de terres ou des investissements fonciers au profit des Italiens ¹⁰. Si l'on peut assez aisément l'appliquer à la Transalpine, à travers l'évolution de certaines de ses parties entre 120 et 50, en est-il de même pour l'intérieur gaulois entre la conquête et la dernière décennie avant notre ère ? D'abord le niveau économique n'était pas celui des provinces d'Orient, et d'autre part le pays sortait affaibli de l'épreuve de la guerre. Toutefois la période qui s'ouvrit avec l'achèvement de la conquête fut aussi le moment où, par la volonté de César, puis par celle des compétiteurs pour le pouvoir, Rome frappa sur une grande échelle une monnaie d'or et libéra sous forme monnayée des richesses depuis longtemps accumulées dans l'*aerarium*. Cette déthésaurisation, source d'un accroissement du volume de l'or monnayé jeté sur le marché, fit vraisemblablement gagner de nouvelles parties de l'Empire à la circulation de la monnaie et aux échanges, en tout cas stimula cette circulation et les échanges là où ils existaient et là où ils étaient possibles. Tout l'espace impérial fut sou-

mis à un système monétaire dans lequel les rapports de compte s'appuyaient sur la stabilité des valeurs réelles. Cela ne signifie certes pas qu'il fut uniformément touché par ce nouvel aspect des choses. Mais dans le contexte qui s'imposa durant la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C., la monnaie en métal précieux, en argent et surtout en or, put devenir "une marchandise appelée à comparer les autres entre elles" ¹¹. En Gaule, les témoignages de la pénétration de cet or tardo-républicain et triumviral sont les premiers signes d'un renversement en ce qui concerne l'or monnayé : ce n'est plus d'un or gaulois qu'il s'agit, mais d'un or de Rome pénétrant en Gaule. Les structures d'émission et les canaux de diffusion ne pouvaient plus être ceux du passé. Toutefois s'il intervint plus souvent dans des processus marchands, fit-il pour autant disparaître les usages traditionnels de la société aristocratique gauloise ?

L'époque augustéenne fut celle de l'organisation de la domination de Rome. Alors se paracheva l'intégration de la Gaule dans l'empire romain. Un fait, de caractère administratif et fiscal, est dans ce domaine plus que symbolique du changement : il constitue un aboutissement. C'est le cens de Drusus, en 12 av. J.-C. Il s'agit peut-être de l'application à l'échelle de cette région de l'Empire d'une décision générale prise quelques années plus tôt. Mais, pour ces contrées, l'entreprise constitue une véritable rupture, qu'un administrateur averti savait pleine de dangers ¹².

Ce fut aussi le moment où s'ouvrit la question de Germanie, dont l'effet sur la vie économique des Gaules ne peut être négligé. Ce furent des armées aux effectifs importants qui furent établies dans le pays et y demeurèrent de façon durable. A l'échelle des provinces occidentales se produisirent alors d'importants déplacements de troupes. Ces effectifs furent pour l'essentiel concentrés sur une périphé-

6. Suétone, *Caes.*, 25.

7. Brunt, 1981, p.161-162.

8. Goudineau, 1992, p.335-340.

9. Voir ci-dessus à propos des paiements imposés aux Viennois durant la guerre civile de 69 ap. J.-C. D'autres références chiffrées et d'autres évaluations, cf. Hopkins, 1980, p.101-125.

10. Crawford, 1977, p.42-52. Crawford, 1985, p.173-178.

11. Vilar, 1974, p.423.

12. Brunt, 1981, p.163-164. Nicolet, 1988, p.148-157. Sur le cens des Gaules, Liv., *Per.*, CXXXVIII, cf. *ILS*, 212. On se référera surtout au jugement de Claude dans la table de Lyon : *et quidem cum [ad] census novo tum opere et inadsueto Gallis ad bellum advocatus esset*, que l'on rapprochera par exemple de Tacite, *Ann.*, VI, 41 sur le soulèvement des Ciètes en Cappadoce, en 36 ap. J.-C.

rie et non plus éparpillés à l'intérieur du territoire : on les trouve en effet au nord et à l'est de la Gaule, à forte distance de l'Italie et de la Méditerranée, alors que dans l'intérieur du pays le nombre des soldats stationnés, s'il n'était pas négligeable, était toutefois faible en comparaison¹³. Cette périphérie rhénane, de plus, était par rapport au cœur des Gaules une zone moins évoluée du point de vue économique. La conversion des courants de circulation des biens fut vraisemblablement brutale. On peut supposer que le cœur de la période augustéenne fut en Occident celle d'un réaménagement, parfois brutal, des cadres et des circuits économiques. Les décisions prises par les autorités de l'Etat pesèrent fortement. La fiscalité fut-elle alourdie ? On peut estimer que l'entretien d'une légion, calculé d'après la solde annuelle de 225 deniers, s'élevait à 500 000 sesterces environ. Or sur le Rhin l'on trouva pour une longue période entre six et huit légions, sans compter les auxiliaires. Le poids des prélèvements, et l'endettement des cités qu'il provoquait, la pesanteur fiscale de la domination de Rome furent, pour les cités de l'intérieur de la Gaule, un motif essentiel de mécontentement au moment de la révolte de 21 ap. J.-C.¹⁴.

Si on peut aisément admettre le lien entre fiscalité et entretien des armées, l'essor de l'atelier monétaire de Lyon, où la production d'un monnayage d'or revêt désormais une réelle originalité, apparaît enfin comme un élément décisif dans le processus d'entrée de l'or de Rome en Gaule, car il rétablit au cœur même du pays un lieu de production de ce numéraire. Cette création est hautement significative des aménagements de la géographie de l'administration financière. La supervision des ressources et des dépenses de l'Etat pouvait être centralisée. Mais il devait en être différent pour la gestion sur le terrain, afin d'obtenir la meilleure efficacité. Le système procuratorien mis en place par Auguste permettait en effet de rapprocher les gestionnaires des finances de l'Etat des agents à entretenir et des lieux des dépenses. Il permettait aussi d'adapter la géographie d'une structure administrative aux nécessités du fonctionnement de l'Etat. C'est ce que Strabon suggère lorsqu'il associe fortement aux légions provinciales les procureurs chargés d'assurer leur entretien. S'il existe une comptabilité centralisée, les affaires sont en grande partie décentralisées et c'est en province que se fait désormais une grande part de la balance entre recettes ou revenus et dépenses. L'essor de l'atelier de Lyon, qui jusque-là n'avait eu qu'une activité

assez limitée, montre à partir de 15 av. J.-C. la place de la monnaie dans ce système¹⁵. Les conséquences pour la circulation du monnayage d'or furent considérables.

Dans cette perspective le rôle de l'armée passe au premier plan. On lui ajoutera les coûts de l'administration, qu'il s'agisse de l'entretien et des rémunérations des administrateurs, ou des actes nécessaires au gouvernement des hommes, notamment entre administrateurs et notables provinciaux. Dans cette sphère aristocratique l'or, monnayé ou non, conserve toujours la première place. On peut estimer que l'offrande de biens, dans lesquels intervenait l'or monnayé, était chose courante : quant l'inscription du marbre de Thorigny reproduit l'annonce par le gouverneur Paulinus à son ami gaulois qu'il lui fera tenir divers objets précieux et un *salarium in auro*, elle ne révèle pas une pratique nouvelle du IIIe siècle ap. J.-C., mais plutôt la continuation d'un usage dominant entre gens de qualité¹⁶. Le service de l'Empire constitua une source de profits pour les descendants des maîtres de la Gaule indépendante.

En somme, sur une période d'un demi-siècle, entre la fin de la période dite de l'indépendance et le cœur de l'époque augustéenne, on était passé d'un or gaulois à un or romain, même si ce dernier était fabriqué au cœur de l'espace provincial.

L'inventaire des découvertes de monnaies d'or fait apparaître, au strict plan quantitatif, cette réalité : l'ampleur du monnayage d'or, qui se diffusa très tôt en Gaule, et le pourcentage élevé de pièces provenant de l'atelier de Lyon¹⁷. Cette appréciation rejoint, au moins par une comparabilité grossière, la conclusion précédente.

Il faut donc à présent mettre en évidence l'importance des inventaires qui ont été réalisés depuis peu. Une interprétation n'est possible qu'à la suite, ou dans l'accompagnement du travail indispensable que constituent ces enquêtes. A la suite : parce qu'on ne doit aborder une interprétation qu'après avoir rassemblé, de la façon la plus scientifique,

13. On appréciera l'histoire de l'occupation militaire en Gaule intérieure, plus durable qu'on ne pensait habituellement, à la lumière du bilan présenté par M. Reddé (Reddé, 1987, p.343-368).

14. Tacite, *Ann.*, III, 40.

15. Giard, 1983, p.17-18, 38-39, 56 et 61-62.

16. Mrozek, 1973, p.335-336.

17. Callu, Lorient, 1992, p.91 et notes p.125-126.

cette documentation. C'est une tâche considérable qui impose une grande abnégation. Dans l'accompagnement aussi : parce que, au fur et à mesure que la documentation était recueillie puis mise en forme, s'est développé un processus de réflexion, dont la richesse ne peut pas être méconnue. En témoignent deux livres sur l'Or monnayé avec les sous-titres suivants : *la dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire* d'une part, *Trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain* d'autre part ¹⁸.

A la suite des inventaires, les auteurs ont produit des cartes de répartition, période par période, qui illustrent l'évolution du phénomène. Toutefois l'explication de ces cartes n'est pas aussi aisée qu'il pourrait paraître. Il importe d'évaluer comment ce monnayage d'or, produit à Rome et à Lyon, et destiné à satisfaire comme moyen de rétribution des agents méritants de l'Etat, s'est ensuite dispersé dans le pays, a circulé avant de s'immobiliser.

D'un point de vue général, c'est par la rémunération des agents de l'Etat, la gratification des acteurs principaux de la vie politique, et par l'évergétisme impérial que s'opèrent les redistributions. A Rome la part de l'évergétisme est forte. En province, si elle commence à prendre de l'importance, elle ne pèse pas autant que l'entretien des armées ou celui de l'administration, comme nous venons de le voir. Quant à la concentration des légions sur le Rhin, elle a créé un important marché de consommateurs. Ceux-ci, pour la plupart, étaient de plus formés aux goûts de la Méditerranée : le recrutement des légions montre la part importante des Italiens, et des provinciaux de Narbonnaise ou de la Péninsule Ibérique. De plus, ils étaient dotés de moyens de paiement spécifiques. Cela les différencie peut-être des classes moyennes des provinces. Mais les soldats utilisaient-ils l'or monnayé de façon constante ? Pour le commun d'entre eux l'or monnayé n'était pas monnaie courante. Ce métal n'était-il pas plutôt pour les légionnaires et les auxiliaires celui des occasions exceptionnelles, celui de la fête ou de la cérémonie que couronnait une gratification ? Peut-être en résultait-il toutefois une sollicitation à dépenser ? Le numéraire dans ce cas pouvait ne pas voyager bien loin de son lieu de distribution. N'oublions quand même pas cet aspect des choses.

D'autre part la nécessité d'achats en quantité suscitait des engagements importants et de gros trafics. Elle pouvait entraîner l'utilisation de "grosses coupures". Mais cela se traitait entre fournisseurs et administrateurs, ou bien cela entraînait dans un com-

merce à distance. La masse légionnaire n'en était pas partie prenante. Mais peut-être qu'une partie des provinces, la zone d'approvisionnement des unités, en retirait profit, quand les tributs ne suffisaient plus.

Plus substantielles étaient certainement les gratifications de libération. Toutefois se comptaient-elles en or ? D'ailleurs tous les soldats qui en profitaient ne revenaient pas au pays : dans la documentation recueillie par H.-G. Pflaum sur le destin des recrues levées en Narbonnaise, on constate que peu de soldats se retirèrent chez eux. On sait en effet peu de choses sur le recrutement gaulois par les inscriptions de l'intérieur des provinces. L'essentiel de la documentation provient des régions d'activité, soit que les soldats y soient morts, soit qu'ils se soient retirés auprès des camps pour prendre leur retraite ¹⁹. Ce n'est pas de la sorte que s'effectuaient les retours de monnaie, surtout d'or.

En revanche les chefs revinrent chez eux. Pour les chevaliers romains le commandement des unités n'était pas une étape d'un dépaysement total. S'il pouvait leur arriver de quitter pour plusieurs années leur cité, et parfois de s'éloigner fortement de leurs pénates, ces notables finissaient en général par rentrer chez eux pour y devenir des notables respectés. Cela avait été sûrement le cas, à l'époque républicaine pour les ancêtres de l'historien Trogue Pompée : ils avaient accompagné le grand général dans tout le monde méditerranéen, l'un dans la guerre contre Sertorius, l'autre dans la guerre contre Mithridate. Ils avaient gagné pour leurs mérites la cité romaine. Mais seulement cela ? N'auraient-ils pas récupéré de-ci de-là quelque part de butin ? Il en fut de même pour les aristocrates gaulois qui suivirent César dans la guerre civile ou Octavien dans la conquête du pouvoir : les ancêtres de Julius Florus et de Julius Sacrovir, les chefs de la révolte de 21 ap. J.-C. avaient gagné le droit de cité comme prix de leur bravoure ²⁰. Quant au recrutement des auxiliaires à l'époque d'Auguste et sous les Julio-Claudiens, il fait largement appel aux soldats aquitains, voconces, trévires, gaulois en général, et très souvent ce sont des grands personnages de leur cité qui les commandent. Eux revenaient dans leur cité et ajoutaient à leur fortune personnelle les récompenses gagnées au service de l'Etat.

18. Callu, Lorient, 1990 ; Brenot, Lorient, 1992.

19. Pflaum, 1978.

20. Tacite, *Ann.*, III, 40.

Placés dans les hautes strates de la société et dans les commandements, ils avaient accès à la monnaie d'or, comme rémunération ou comme récompense. Ce monnayage d'or revenait donc chez eux. Et s'ils ne se comportaient vraisemblablement plus comme Luern, ils pouvaient soutenir leur rang par l'évergétisme civique : Strabon écrit que les plus nobles des Allobroges désormais viennent vivre à Vienne, dont ils ont fait une ville. C'est aussi de cette cité que provient le plus grand nombre de dignitaires équestres issus de la province de Narbonnaise à l'époque d'Auguste et sous les Julio-Claudiens. Et nul doute que si l'on s'interroge sur les canaux de diffusion du numéraire dans le monde gaulois, celui-ci ne peut-être négligé. Quand en 69 l'armée de Vitellius se déplaça à travers la Gaule, ses exigences, qui effrayèrent les provinciaux, portèrent sur des fournitures de vivres et sur des paiements monétaires. C'est ce qui fut exigé des Eduens, qui préférèrent ajouter d'eux-mêmes des vivres gratuitement, plutôt que de se risquer à des marchandages pour des fournitures négociées. Les allusions à la *pecunia* parsèment le récit de Tacite. Valens, le commandant du corps d'armée se laisse acheter par une grosse somme à Vienne (*magna pecunia*), et à Lucus Augusti il faut l'apaiser de la même façon. Plus curieuse est l'obligation imposée aux Viennois d'avoir à fournir 300 sesterces par soldat (*Hist.*, I, 66), soit 75 deniers ou 3 *aurei* : il s'agit de l'équivalent d'un quadrimestre de la solde militaire, soit 3 *aurei*. Les sesterces apparaissent comme unités de compte : ce fut en métal de valeur, en pièces d'argent ou d'or que le paiement fut certainement réalisé. Valens devait estimer que les coffres des plus riches des Viennois pouvaient s'ouvrir et livrer ces espèces sonnantes. Si les chiffres que donne Tacite sont exacts, les sommes exigées pour rémunérer les quarante mille soldats du général (on laissera de côté les auxiliaires germaniques) s'élevaient à douze millions de sesterces. Mais à Bordeaux, peu avant, un notable fortuné avait dépensé deux millions de sesterces pour construire l'aqueduc de la ville ²¹.

Toutefois cela ne nous conduit pas directement à la carte de répartition des monnaies d'or. On a observé que la Narbonnaise, province très romanisée dès le début du I^{er} siècle ap. J.-C., et qui fournissait dès ce moment-là un nombre appréciable d'officiers ou d'administrateurs impériaux, n'avait pas apporté, - de loin s'en faut -, un nombre de trouvailles en proportion de sa richesse supposée et de l'intensité de la circulation monétaire qui s'y mani-

festait. En revanche, on s'est aussi à juste titre étonné de l'immobilisation d'un pourcentage important de pièces d'or dans des contrées où l'activité économique était certainement plus réduite. Les observations convergentes de G. Aubin et de J. Hiernard conduisent à se demander si la réception de ce monnayage fut toujours bénéfique pour l'économie, et si des phénomènes de stérilisation du métal ne résultèrent pas de l'incapacité de le réinjecter dans les circuits de la production et des échanges, ou par le refus de le rendre aux canaux de la fiscalité ²². Peut-on dire pour autant que tout cet or immobilisé recevait la fonction de prestige qu'il avait eue au moment de la Gaule indépendante ? Il conviendrait alors de distinguer les espèces qui circulaient au sein de la haute société comme gratification ou signes de reconnaissance des pièces qui, par capillarité, s'étaient diffusées jusqu'aux étages inférieurs d'une société qui ne pouvait assurer intégralement une remise en circulation. Mais, quoi qu'il en soit, le constat de cette immobilisation de l'or, dans le contexte de l'intégration de la Gaule à l'empire romain, doit être versé au dossier des limites de l'économie monétaire ²³.

Nous percevons ainsi des contrastes, qui dépassent le cadre d'une réflexion sur la production et la circulation de l'or de Rome, et concernent plutôt l'ensemble de l'économie monétaire. L'intégration de la Gaule dans la vie de l'empire romain étendit à tout ce pays un cadre économique nouveau. Mais la société et la vie quotidienne en furent très diversement affectées.

21. Drinkwater, 1979, p.237-242.

22. Aubin, 1984, p.89-119 ; Aubin, 1992, p.93-97 ; Hiernard, 1992, p.103-118.

23. Nous pourrions alors nuancer certaines analyses de K. Hopkins (Hopkins, 1980, p.102) sur les circuits de la monnaie dans les "economically unsophisticated regions".

Bibliographie

- Aubin, 1984 : Aubin G., L'or romain dans l'Ouest de la Gaule : circulation et stagnation, *Rev. arch. de l'Ouest*, 1, 1984, p.89-119.
- Aubin, 1992 : Aubin G., Réflexions sur l'usage de l'or romain dans l'Ouest de la Gaule, *L'or monnayé III. Trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain*, Cahiers E.Babelon 4, p.93-97.
- Brenot, Lorient, 1992 : Brenot C., Lorient X. (éd.), *L'or monnayé III. Trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain*, Cahiers E.Babelon 4, Paris, 1992.
- Brunt, 1981 : Brunt P.A., The Revenues of Rome, *Journ. Rom. Stud.*, 71, 1981, p.161-164.
- Callu, Lorient, 1990 : Callu J.-P., Lorient X., *L'or monnayé II. La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*, Cahiers E.Babelon 3, Juan-les-Pins, 1990.
- Colbert de Beaulieu, 1973 : Colbert de Beaulieu J.-B., *Traité de numismatique celtique*, 1, Paris, 1973.
- Crawford, 1977 : Crawford M., Rome and the Greek World : Economic Relationships, *Econ. Hist. Review*, 2, 30, 1977, p.42-52.
- Crawford, 1985 : Crawford M., *Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean Economy*, Londres, 1985.
- Drinkwater, 1979 : Drinkwater J.F., Gallic Personal Wealth, *Chiron*, 9, 1979, p.237-242.
- Feuvrier-Prévotat, 1978 : Feuvrier-Prévotat C., Echanges et sociétés en Gaule indépendante : à propos d'un texte de Poseidonios d'Apamée, *Ktéma*, 3, 1978, p.243-259.
- Giard, 1983 : Giard J.-B., *Le monnayage de l'atelier de Lyon, des origines au règne de Caligula (43 av. J.-C. - 41 ap. J.-C.)*, Wetteren, 1983.
- Goudineau, 1992 : Goudineau C., *César et la Gaule*, éd. Errance, Paris, 1992, p.335-340.
- Goudineau, Peyre, 1993 : Goudineau C., Peyre C., *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois*, éd. Errance, Paris, 1993.
- Hiernard, 1992 : Hiernard J., Les découvertes de monnaies d'or romaines en Poitou, Limousin, Saintonge et Angoumois : typologie des sites et circulation, *L'or monnayé III. Trouvailles de monnaies d'or dans l'Occident romain*, Cahiers E.Babelon 4, 1992, p.103-118.
- Hopkins, 1980 : Hopkins K., Taxes and trade in the Roman Empire (200 B.C.-A.D. 400), *Journ. Rom. Stud.*, 70, 1980, p.101-125.
- Mrozek, 1973 : Mrozek S., A propos du marbre de Thorigny, *salarium in auro* (CIL, XIII, 3162), *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 28, 1973, p.335-336.
- Nicolet, 1988 : Nicolet C., *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, 1988.
- Pflaum, 1978 : Pflaum H.-G., *Les fastes de la province de Narbonnaise*, 30e suppl. Gallia, Paris, 1978.
- Reddé, 1987 : Reddé, M., Les ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut-Empire. Vers un bilan des recherches récentes, *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums*, Mayence, 34, 1987, p.343-368.
- Vilar, 1974 : Vilar P., *Or et monnaie dans l'histoire*, Paris, 1974, éd. Science, Flammarion.

